

RCS : PARIS Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2014 B 10576 Numéro SIREN : 802 342 881 Nom ou dénomination : A.P.C. Holding
--

Ce dépôt a été enregistré le 20/07/2022 sous le numéro de dépôt 98781

A.P.C. HOLDING
Société par Actions Simplifiée
Paris

**Rapport des Commissaires aux comptes
sur les comptes annuels de l'exercice
clos le 31 décembre 2021**

SEFAC
10 avenue de Messine
75008 Paris

S.A. au capital de € 150 000
328 581 202 R.C.S. Paris

Commissaire aux comptes
Membre de la compagnie régionale
de Paris

Deloitte & Associés
6, place de la Pyramide
92908 Paris-La Défense Cedex

S.A.S. au capital de 2 188 160€
572 028 041 R.C.S. Nanterre

Commissaire aux comptes
Membre de la compagnie régionale
de Versailles et du Centre

A.P.C. HOLDING

Société par Actions Simplifiée
39, rue Madame
75006 PARIS

A l'Assemblée Générale de la société **A.P.C. HOLDING**,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société **A.P.C. HOLDING** relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des Commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de Commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.

JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les titres de participation, dont le montant net figurant au bilan au 31 décembre 2021 s'établit à 29 170 milliers d'euros, sont évalués à leur coût d'acquisition et dépréciés sur la base de leur valeur d'utilité selon les modalités décrites dans la note « Titres de participation et créances rattachées » de l'annexe. Sur la base des informations qui nous ont été communiquées, nos travaux ont consisté à apprécier les données sur lesquelles se fondent ces valeurs d'utilité, notamment à revoir l'actualisation des perspectives de rentabilité des activités concernées et de réalisation des objectifs.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

RESPONSABILITÉS DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Président.

RESPONSABILITÉS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES RELATIVES À L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le Commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris et Paris-La Défense, le 13 mai 2022

Les Commissaires aux comptes

SEFAC

Deloitte & Associés

Julien COMPEYRON

Emmanuel PROUDHON

Comptes annuels

Rubriques	Montant Brut	Amort. Prov.	31/12/2021	31/12/2020
Capital souscrit non appelé				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances, acomptes sur immo. incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel, outillage	13 960	9 585	4 375	5 771
Autres immobilisations corporelles	17 463	13 741	3 722	3 995
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations par mise en équivalence				
Autres participations	29 169 516		29 169 516	29 169 516
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
ACTIF IMMOBILISE	29 200 939	23 326	29 177 613	29 179 283
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
CREANCES				
Créances clients et comptes rattachés	2 317 116		2 317 116	2 309 050
Autres créances	13 461 689		13 461 689	15 364 782
Capital souscrit et appelé, non versé				
DIVERS				
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)				
Disponibilités	105 666		105 666	329 179
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	17 360		17 360	16 970
ACTIF CIRCULANT	15 901 832		15 901 832	18 019 980
Frais d'émission d'emprunts à étaler				36 947
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif	1 342		1 342	
TOTAL GENERAL	45 104 112	23 326	45 080 787	47 236 211

Rubriques	31/12/2021	31/12/2020
Capital social ou individuel (dont versé : 28 621 027)	28 621 027	28 621 027
Primes d'émission, de fusion, d'apport	8 223 885	8 223 885
Ecarts de réévaluation (dont écart d'équivalence :)		
Réserve légale	2 862 403	2 862 403
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées (dont rés. Prov. fluctuation cours)		
Autres réserves (dont achat œuvres originales artistes)		
Report à nouveau	1 671 939	1 241 994
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	209 182	429 945
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
CAPITAUX PROPRES	41 588 436	41 379 254
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
PROVISIONS		
DETTES FINANCIERES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 507 775	3 356 195
Emprunts et dettes financières divers (dont empr. participatifs)	1 046 001	1 286 001
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	101 360	151 416
Dettes fiscales et sociales	837 215	1 063 344
DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance		
DETTES	3 492 351	5 856 956
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	45 080 787	47 236 211

Rubriques	France	Exportation	31/12/2021	31/12/2020
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens				
Production vendue de services	2 110 805		2 110 805	2 114 971
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS	2 110 805		2 110 805	2 114 971
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			7 170	7 020
Autres produits			844	804
PRODUITS D'EXPLOITATION			2 118 818	2 122 795
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements (et droits de douane)				
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)				
Autres achats et charges externes			334 297	291 448
Impôts, taxes et versements assimilés			27 208	90 565
Salaires et traitements			1 023 140	835 726
Charges sociales			567 690	402 522
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			44 933	43 846
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
Dotations aux provisions				
Autres charges			830	5
CHARGES D'EXPLOITATION			1 998 098	1 664 111
RESULTAT D'EXPLOITATION			120 720	458 684
OPERATIONS EN COMMUN				
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
PRODUITS FINANCIERS				
Produits financiers de participations				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés			290 684	316 808
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
PRODUITS FINANCIERS			290 684	316 808
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées			110 037	53 633
Différences négatives de change			664	306
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
CHARGES FINANCIERES			110 701	53 939
RESULTAT FINANCIER			179 983	262 869
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS			300 704	721 553

Rubriques	31/12/2021	31/12/2020
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges		
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciations et provisions		
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
RESULTAT EXCEPTIONNEL		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	35 848	96 712
Impôts sur les bénéfices	55 673	194 897
TOTAL DES PRODUITS	2 409 502	2 439 603
TOTAL DES CHARGES	2 200 320	2 009 658
BENEFICE OU PERTE	209 182	429 945

Annexes

1. INFORMATIONS GENERALES

L'exercice clos le 31/12/2021 a une durée de 12 mois comme l'exercice précédent.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

2. PRINCIPES COMPTABLES ET COMPARABILITE DES EXERCICES

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Les comptes annuels au 31/12/2021 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N°2014-03 du 5 juin 2014 mis à jour de l'ensemble des règlements l'ayant actualisé par la suite.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives.

3. FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

Malgré la persistance de certains effets de la crise sanitaire, la société a été peu impactée sur l'exercice 2021.

4. FAITS POSTERIEURS A LA CLOTURE

L'épidémie du Covid-19 est toujours d'actualité et, à ce stade, il est impossible de déterminer la durée et l'impact final de cette crise sur la société, et donc par voie de conséquence, pour en apprécier de nouveau l'impact sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022.

Les conséquences économiques et autres de la guerre en Ukraine et des sanctions contre la Russie et le Biélorussie (ou les entités et individus qui y sont liés) sont encore en cours et leurs effets sont incertains. Ces conséquences peuvent affecter la performance de l'entité d'une manière qui n'est actuellement pas raisonnablement prévisible et/ou quantifiable.

La direction n'a pas connaissance d'incertitudes significatives qui remettent en cause la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation.

5. CHANGEMENT DE METHODE D'EVALUATION

Aucun changement notable de méthode d'évaluation n'est intervenu au cours de l'exercice.

6. CHANGEMENTS DE METHODE DE PRESENTATION

Aucun changement notable de méthode de présentation n'est intervenu au cours de l'exercice.

7. NOTES RELATIVES AU BILAN

A. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production des immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production des immobilisations.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant la durée de vie prévue. À ce titre, le mode linéaire est en général retenu sur les durées suivantes :

- Installations techniques, mat.outillage industriels	2 à 10 ans - L
- Install. générales agencés, aménagés	3 à 10 ans - L
- Matériel de bureau et informatique	3 à 7 ans - L
- Mobilier	3 à 10 ans - L

B. TITRES DE PARTICIPATION ET CREANCES RATTACHEES

La valeur brute des immobilisations financières est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires (y compris frais d'acquisition). Les éventuelles dépréciations sont déterminées par comparaison entre la valeur comptable des titres et leur valeur d'utilité.

Cette dernière est déterminée en prenant en compte les perspectives de rentabilité, le débouché commercial que la participation représente pour la société et la quote-part d'actif net.

Les valeurs d'utilités ont été déterminées en tenant compte des multiples conséquences sur l'activité et le financement liés à la pandémie.

Les dépôts et autres créances immobilisés ont été évalués à leur valeur nominale.

C. ACTIF CIRCULANT - CREANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation des créances est constituée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur nominale.

La valeur d'inventaire des créances étant déterminée en fonction d'éventuels problèmes de recouvrement ou de l'exercice de procédures judiciaires ou contentieuses.

L'entreprise applique la méthode suivante concernant la dépréciation des créances :

- passage en clients douteux et dépréciées à hauteur de 50% au bout d'un an,
- passage en clients douteux et dépréciées à hauteur de 100% au bout de 2 ans,
- passage en pertes en cas de liquidation de la société.

D. OPERATIONS EN DEVICES

Les dettes, créances et disponibilités libellées en devises sont converties en fin d'exercice à leur cours de clôture.

Les différences de conversion résultant de la réévaluation des créances et dettes en devises au cours de clôture sont inscrites au bilan en :

- écart de conversion actif lorsqu'il s'agit d'une perte latente et ;
- écart de conversion passif, lorsqu'il s'agit d'un gain latent.

Les écarts de conversion actifs font l'objet d'une provision à concurrence du risque non couvert.

Les écarts de conversion résultant de la réévaluation des disponibilités sont portés au compte de résultat, sauf si les disponibilités entrent dans une relation de couverture. Dans ce cas, les écarts de conversion sont inscrits au bilan et suivent les principes de la comptabilité de couverture.

Les écarts de conversion des dettes et créances d'exploitation (provisionnés ou réalisés) sont comptabilisés en résultat d'exploitation. Les écarts de conversion des dettes et créances financières (provisionnés ou réalisés) sont comptabilisés en résultat financier.

E. CHARGES CONSTATEES D'AVANCE

Les charges constatées d'avance représentent des charges courantes qui se rattachent à l'exercice suivant.

8. AUTRES INFORMATIONS

A. ENGAGEMENT FINANCIER - RATIOS FINANCIERS

Certains emprunts de la société font l'objet de conventions sur des ratios bancaires :

- un ratio de levier (Dettes nettes / EBITDA) ;
- et un ratio dit de gearing « Dettes nettes/Situation Nette ».

A la clôture, les deux ratios sont respectés.

La société détient un contrat de couverture de taux (CAP) au Crédit du Nord d'un nominal de 2,5M€ d'échéance avril 2022 pour se protéger d'une hausse du taux d'intérêt de cet emprunt au-delà de 0,05%. Il couvre une partie de l'emprunt réalisé avec le pool bancaire en avril 2016 d'un nominal de 5M€.

B. HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Les honoraires versés aux Commissaires aux comptes figurant au résultat de l'exercice et correspondant à leur mission de contrôle légal des comptes sociaux et consolidés pour l'exercice 2021 se sont élevés à la somme de 22 Keuros.

C. IDENTITE DE LA SOCIETE CONSOLIDANTE

La société A.P.C. Holding est la société consolidante du groupe.

D. ENGAGEMENT RETRAITE

Les engagements de l'entreprise en matière d'indemnités de départ à la retraite ont été réactualisés au cours de l'exercice. Le montant calculé est basé sur l'âge de départ à la retraite, le taux de mortalité moyen et le taux de renouvellement de l'effectif de l'entreprise (turn-over). Le montant des indemnités de départ en retraite s'élève à 179 356 euros selon les critères suivants :

- Age de départ : 65 ans
- Taux de survie : INSEE 2015-2017 Hommes
- Convention collective de l'habillement
- Taux de rotation :

Age	Cadres	Non Cadres
Moins de 31 ans	25%	45%
Entre 31 et 40 ans	20%	20%
Entre 41 et 50 ans	15%	15%
51 ans et plus	0%	0%

- Taux d'actualisation : 1%
- Taux de revalorisation des salaires : 2%

Rubriques	Début d'exercice	Réévaluation	Acquisit., apports
FRAIS D'ETABLISSEMENT ET DE DEVELOPPEMENT			
AUTRES POSTES D'IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Terrains			
Dont composants			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Const. Install. générales, agenc., aménag.			
Install. techniques, matériel et outillage ind.	13 960		
Installations générales, agenc., aménag.			
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique, mobilier	16 147		1 316
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	30 107		1 316
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres participations	29 169 516		
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières			
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	29 169 516		
TOTAL GENERAL	29 199 623		1 316

Rubriques	Virement	Cession	Fin d'exercice	Valeur d'origine
FRAIS D'ETABLISSEMENT ET DEVELOPPEMENT				
AUTRES POSTES IMMOB. INCORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions, installations générales, agenc.				
Installations techn., matériel et outillages ind.			13 960	
Installations générales, agencements divers				
Matériel de transport				
Matériel de bureau, informatique, mobilier			17 463	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			31 423	
Participations évaluées par mise équivalence				
Autres participations			29 169 516	
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES			29 169 516	
TOTAL GENERAL			29 200 939	

Rubriques	Début d'exercice	Dotations	Reprises	Fin d'exercice
Frais d'établissements et développement				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales,agenc.,aménagement.				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	8 189	1 396		9 585
Installations générales, agenc. et aménag. divers				
Matériel de transport				
Matériel de bureau et informatique, mobilier	12 151	1 589		13 741
Emballages récupérables, divers				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	20 340	2 985		23 326
TOTAL GENERAL	20 340	2 985		23 326

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES							
Rubriques	Dotations			Reprises			Mouvements amortissements fin exercice
	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amort.fisc. exception.	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amort.fisc. exception.	
Frais établis.							
Fonds Cial							
Autres. INC.							
INCORPOREL.							
Terrains							
Construct.							
- sol propre							
- sol autrui							
- installations							
Install. Tech.							
Install. Gén.							
Mat. Transp.							
Mat bureau							
Embal récup.							
CORPOREL.							
Acquis. titre							
TOTAL							

Charges réparties sur plusieurs exercices	Début d'exercice	Augmentations	Dotations	Fin d'exercice
Frais d'émission d'emprunts à étaler	36 947		36 947	
Primes de remboursement des obligations				

Rubriques	Début d'exercice	Dotations	Reprises	Fin d'exercice
Provisions gisements miniers, pétroliers				
Provisions pour investissement				
Provisions pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires				
Dont majorations exceptionnelles de 30 %				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
PROVISIONS REGLEMENTEES				
Provisions pour litiges				
Provisions pour garanties données aux clients				
Provisions pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change				
Provisions pour pensions, obligations similaires				
Provisions pour impôts				
Provisions pour renouvellement immobilisations				
Provisions pour gros entretiens, grandes révis.				
Provisions charges soc. fisc. sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges				
PROVISIONS RISQUES ET CHARGES				
Dépréciations immobilisations incorporelles				
Dépréciations immobilisations corporelles				
Dépréciations titres mis en équivalence				
Dépréciations titres de participation				
Dépréciations autres immobilis. financières				
Dépréciations stocks et en cours				
Dépréciations comptes clients				
Autres dépréciations				
DEPRECIATIONS				
TOTAL GENERAL				
Dotations et reprises d'exploitation				
Dotations et reprises financières				
Dotations et reprises exceptionnelles				
Dépréciation des titres mis en équivalence à la clôture de l'exercice				

ETAT DES CREANCES	Montant brut	1 an au plus	plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières			
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	2 317 116	2 317 116	
Créance représentative de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité Sociale et autres organismes sociaux			
Etat, autres collectivités : impôt sur les bénéfices	136 223	136 223	
Etat, autres collectivités : taxe sur la valeur ajoutée	20 215	20 215	
Etat, autres collectivités : autres impôts, taxes, versements assimilés			
Etat, autres collectivités : créances diverses			
Groupe et associés	13 205 252	13 205 252	
Débiteurs divers	100 000	100 000	
Charges constatées d'avance	17 360	17 360	
TOTAL GENERAL	15 796 166	15 796 166	
Montant des prêts accordés en cours d'exercice			
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice			
Prêts et avances consentis aux associés			

ETAT DES DETTES	Montant brut	1 an au plus	plus d'1 an,-5 ans	plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes à 1 an maximum à l'origine				
Emprunts et dettes à plus d' 1 an à l'origine	1 507 775	1 107 775	400 000	
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	101 360	101 360		
Personnel et comptes rattachés	412 782	412 782		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	279 167	279 167		
Etat : impôt sur les bénéfices				
Etat : taxe sur la valeur ajoutée	124 939	124 939		
Etat : obligations cautionnées				
Etat : autres impôts, taxes et assimilés	20 327	20 327		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés	1 046 001	1 046 001		
Autres dettes				
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL GENERAL	3 492 351	3 092 351	400 000	
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice	1 848 421			
Emprunts, dettes contractés auprès d'associés				

Compte	Libellé	31/12/2021	31/12/2020	Ecart
CHARGES A PAYER				
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES				
TOTAL EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES		3 340,89	10 554,00	-7 213,11
DETTE FOURNISSEURS CPTES RATTACH				
TOTAL DETTES FOURNISSEURS CPTES RATTACH		59 409,36	61 867,20	-2 457,84
DETTE FISCALES ET SOCIALES				
TOTAL DETTES FISCALES ET SOCIALES		538 209,30	371 448,51	166 760,79
TOTAL CHARGES A PAYER		600 959,55	443 869,71	157 089,84

Compte	Libellé	31/12/2021	31/12/2020	Ecart
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE				
486000	CHARGES CONSTATÉES D	17 360,21	16 969,75	390,46
TOTAL CHARGES CONSTATEES D'AVANCE		17 360,21	16 969,75	390,46

Compte	Libellé	31/12/2021	31/12/2020	Ecart
PRODUITS A RECEVOIR				
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES				
TOTAL CLIENTS ET COMPTES RATTACHES		164 823,79	235 987,62	-71 163,83
TOTAL PRODUITS A RECEVOIR		164 823,79	235 987,62	-71 163,83

Catégories de titres	Nombre de titres			Valeur nominale
	à la clôture de l'exercice	créés pendant l'exercice	remboursés pendant l'exercice	
Actions ordinaires	26 872 468			1
Actions amorties				
Actions à dividende prioritaire sans droit de vote				
Actions préférentielles	1 748 559			1
Parts sociales				
Certificats d'investissements				

Situation à l'ouverture de l'exercice		Solde
Capitaux propres avant distributions sur résultats antérieurs		41 379 254
Distributions sur résultats antérieurs		
Capitaux propres après distributions sur résultats antérieurs		41 379 254
Variations en cours d'exercice	En moins	En plus
Variations du capital		
Variations des primes liées au capital		
Variations des réserves		
Variations des subventions d'investissement		
Variations des provisions réglementées		
Autres variations		
Résultat de l'exercice		209 182
	SOLDE	209 182
Situation à la clôture de l'exercice		Solde
Capitaux propres avant répartition		41 588 436

ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS1. Engagements donnés

Engagements donnés	Montant en K€	Au profit de
Nantissement de 51% des titres A.P.C.	200	BNP
Nantissement de 51% des titres A.P.C.	200	CIC
Nantissement de 51% des titres A.P.C.	200	HSBC
Nantissement de 51% des titres A.P.C.	112	Crédit du Nord
Cautions	16	A.P.C.
Cautions	2 500	A.P.C.
Cautions	1 744	A.P.C.
Cautions	107	A.P.C.
Cautions	183	A.P.C.
Cautions	2 814	A.P.C.

2. Engagements reçus

Engagements reçus	Montant en K€	De la part de	Au profit de
Contre garantie - 30%	60	BPI - OSEO	BNP
Contre garantie - 30%	60	BPI - OSEO	CIC
Contre garantie - 30%	60	BPI - OSEO	HSBC
Contre garantie - 30%	34	BPI - OSEO	Crédit du Nord
Suretés réelles conventionnelle -	104	A.P.C.	Crédit du Nord

4

A.P.C. HOLDING

Société par actions simplifiée au capital de 28.433.010 euros

Siège social : 39, rue Madame – 75006 Paris

802 342 881 RCS Paris

PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

EN DATE DU 23 JUIN 2022

L'an deux mille vingt-deux,
Le vingt-trois juin,
A onze heures,

Les associés de la société A.P.C. Holding, société par actions simplifiée au capital de 28.433.010 euros dont le siège social est situé 39, rue Madame, 75006 Paris, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Paris sous le numéro 802 342 881 (la « **Société** »), se sont réunis en assemblée générale (ci-après l'« **Assemblée** ») au siège social de la Société, sur convocation du président de la Société.

Les membres de l'Assemblée ont élargé la feuille de présence en entrant en séance, tant en leur nom qu'en qualité de mandataire.

Les cabinets SEFAC et Deloitte & Associés, co-commissaires aux comptes titulaires de la Société, régulièrement convoqués, sont absents et excusés.

Monsieur Jean Touitou, président de la société A.P.C. Holding, préside la présente Assemblée (ci-après, le « **Président** »).

La feuille de présence, certifiée exacte par le Président, permet de constater que les associés présents ou représentés possèdent 28.433.010 actions sur les 28.433.010 actions formant le capital social et ayant le droit de vote, soit plus du cinquième des droits de vote des associés présents ou représentés nécessaire pour l'adoption des décisions collectives ordinaires et extraordinaires.

L'Assemblée est donc régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Le Président met à la disposition des associés :

- l'inventaire et les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexes) arrêtés au 31 décembre 2021 ;
- les comptes consolidés au 31 décembre 2021 ;
- le rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels et consolidés de l'exercice clos 31 décembre 2021 ;
- le rapport de gestion établi par le Président incluant le rapport sur la gestion du groupe ;
- le rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions visées par l'article L. 227-10 du code de commerce ;
- le texte des projets de résolutions ;
- les statuts de la Société.

Le Président indique que les Associés sont appelés à se prononcer sur :

- Lecture du rapport de gestion du Président au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2021 ;
- Lecture du rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021 ;
- Approbation des comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2021 ;
- Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2021 ;
- Approbation des comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2021 ;
- Lecture du rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions visées à l'article L. 227-10 du code de commerce et approbation de ces conventions ;
- Questions diverses ;
- Pouvoirs.

Le Président donne lecture de son rapport et des rapports des commissaires aux comptes. Puis il déclare la discussion ouverte.

PREMIÈRE RÉSOLUTION

Approbation des comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2021

L'Assemblée, connaissance prise du rapport de gestion du Président et du rapport des commissaires aux comptes sur les comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2021, approuve les comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2021 tels qu'ils lui ont été présentés et se soldant par un bénéfice de 209.182 euros, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

L'Assemblée approuve également les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports.

En application de l'article 223 *quater* du code général des impôts, l'Assemblée, connaissance prise (i) des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2021, (ii) du rapport sur les comptes annuels des commissaires aux comptes, et (iii) du rapport de gestion du Président, approuve les dépenses et charges visées à l'article 39-4 dudit code qui s'élèvent à 0 euro.

En conséquence, l'Assemblée donne au président et au directeur général *quitus* entier et sans réserve de l'exécution de leur mandat pour l'exercice écoulé.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des associés présents ou représentés.

DEUXIÈME RÉSOLUTION

Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2021 et du report à nouveau

L'Assemblée, connaissance prise (i) des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2021, (ii) du rapport sur les comptes annuels des commissaires aux comptes, et (iii) du rapport de gestion du Président, décide d'affecter le résultat de l'exercice s'élevant à 209.182 euros au poste « *Report à nouveau* », portant ainsi le montant du report à nouveau à 1.881.121 euros.

Conformément aux prescriptions de l'article 243 *bis* du code général des impôts, l'Assemblée constate que la Société, qui clôture son sixième exercice, n'a jamais procédé à une distribution de dividendes.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des associés présents ou représentés.

TROISIÈME RÉSOLUTION

Approbation des comptes consolidés

L'Assemblée, connaissance prise du rapport sur la gestion du groupe du Président et du rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2021 approuve les comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils lui ont été présentés.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des associés présents ou représentés.

QUATRIÈME RÉSOLUTION

Lecture du rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions visées à l'article L. 227-10 du code de commerce et approbation de ces conventions

L'Assemblée, connaissance prise du rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions visées par les articles L. 227-10 du code de commerce au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2021, approuve ledit rapport et son contenu.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des associés présents ou représentés.

CINQUIÈME RÉSOLUTION

Pouvoirs pour les formalités

L'Assemblée donne tous pouvoirs au porteur d'un original ou d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal, en vue de l'accomplissement de toutes formalités.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des associés présents ou représentés.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal, lequel a été signé par le Président.

DocuSigned by:



7BB1CB56F2A945B...

Monsieur Jean TOUTOU
Président